

de jambon en Grande-Bretagne ne s'élevaient qu'à 13,114,000 livres et qu'en 1934 elles se sont élevées à 119,707,600 livres.

C'est la même chose pour les œufs. Les prix ont augmenté de beaucoup parce que le cultivateur canadien est protégé, parce que notre marché n'est pas encombré d'œufs venant de la Chine ou des États-Unis. Depuis que le Gouvernement actuel a imposé les droits qui protègent nos producteurs d'œufs, les œufs se sont vendus en moyenne dix cents de plus par douzaine à Montréal qu'à Chicago.

Qu'arriverait-il à nos produits agricoles si les honorables membres de la guche revenaient au pouvoir? Je présume que, s'ils demeuraient fidèles aux principes qu'ils ont prônés, ils réduiraient les droits sur le beurre de la Nouvelle-Zélande. S'ils restaient fidèles à leurs principes en faveur de l'abaissement des tarifs, notre marché serait encombré de produits agricoles venant de tous les autres pays du monde.

Quant au fromage, il est vrai que les prix sont bas, mais il me semble, comme je l'ai fait observer l'an dernier, qu'on pourrait faire quelque chose pour cette industrie si l'on avait recours à la loi d'organisation des marchés. Le Conseil national d'industrie laitière et la Fédération des cultivateurs canadiens ont proposé un projet d'organisation des marchés pour les produits laitiers. Cette proposition a été approuvée par l'Association des fournisseurs des fromageries de l'Ontario; si elle obtient l'adhésion d'un nombre suffisant de cultivateurs pour devenir en vigueur, cela aura sans doute pour effet de relever les prix du fromage et des autres produits laitiers.

Je constate que j'ai presque épuisé le temps à ma disposition. Il y a quelques semaines, le premier ministre, dans ses discours à la radio, a sonné le clairon du progrès et des réformes pour le peuple canadien. Cet appel a été entendu de la jeunesse de notre pays, des jeunes gens et des jeunes filles patriotes, dont plusieurs vont voter pour la première fois aux prochaines élections. Il a aussi été entendu de tous les hommes de progrès qui désirent voir améliorer la situation, qui ont à cœur les intérêts de leurs compatriotes dans tout le pays. La maladie du premier ministre lui a fourni, j'en suis sûr, ainsi qu'à tous les honorables membres de la droite, l'occasion de savoir combien le peuple canadien apprécie ses efforts. De toutes les parties du pays, à partir de l'Atlantique jusqu'au Pacifique, sont venus des témoignages de sympathie de la part du peuple canadien qui désire le voir recouvrer la santé bientôt. Je suis certain que, sinon tout le peuple canadien, du moins une bonne majorité désire sincèrement qu'il puisse être en

[M. Shaver.]

état de servir son pays durant au moins une autre période de cinq ans.

M. H. E. SPENCER (Battle-River): A l'exemple des honorables députés qui m'ont précédé, je félicite le ministre des Finances (M. Rhodes) de s'être si bien acquitté d'une tâche difficile en présentant le budget de cette année. Avec la haute compétence qu'on lui connaît, il a cependant su présenter à la Chambre des communes l'exposé financier et dépeint la situation du Canada sous de telles couleurs que quiconque, peu au courant de la réalité, aurait pu croire que tout va bien. J'ai écouté aussi avec intérêt la critique de l'opposition, l'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston) qui, soutenant la contre-partie, a fait un tableau excessivement sombre. En critiquant le budget, il a proposé un amendement qui commence comme ceci:

La Chambre regrette que les propositions soumises par le ministre des Finances le 22 mars soient tout à fait insuffisantes pour régler la situation grave et pressante qui prévaut au Canada.

Puis dans la seconde partie de son amendement l'opposition recommande que le peuple aille aux urnes, probablement pour élire un autre gouvernement. Bien que nous puissions approuver entièrement la première partie de l'amendement, parce que les propositions budgétaires ne règlent pas notre problème, nous ne pouvons certainement pas voir à quoi servirait d'en approuver la seconde partie, car elle aurait pour effet, même si l'opposition gagnait les élections, uniquement de la placer au pouvoir à la place du ministère actuel et aussi parce que, de toutes façons, il va y avoir des élections. Il y a quatorze ans que j'ai l'honneur d'être membre de la Chambre, et depuis cinq ans, malgré que nous n'ayons pas toujours été d'accord avec le Cabinet sur nombre de ses propositions, je dois reconnaître, pour être juste à son égard, qu'il a fait édicter beaucoup plus de mesures de progrès depuis cinq ans que l'opposition pendant ses neuf ans de pouvoir. Par conséquent, tenant compte du budget présenté par le ministre des Finances, nous avons proposé, par l'entremise de l'honorable député de Macleod (M. Coote), qui a si bien exposé le sous-amendement, la motion suivante:

La Chambre regrette que les propositions soumises par le ministre des Finances le 22 mars soient tout à fait insuffisantes pour régler la situation grave et pressante qui prévaut au Canada et qu'elles paraissent fondées sur la supposition que la pauvreté et les dettes sont des faits inévitables dans ce pays et

Considérant que la richesse réelle et potentielle de la nation, richesse fondée sur nos ressources naturelles, et notre habileté à produire, est telle qu'elle rend possible de subvenir amplement à tous les besoins de notre peuple: